Image not found or type unknown

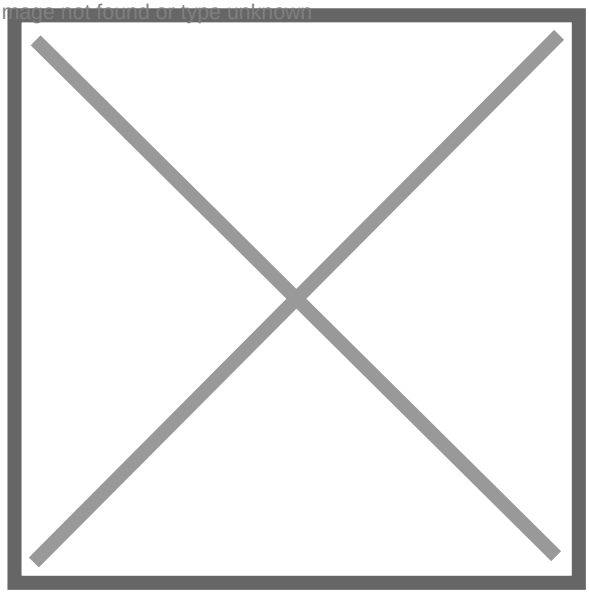

Victime de la route besoin d'aide

Par **hicham**, le **03/08/2012** à **19:29**

Bonjour,

Je vous écris pour vous expliquer mon cas :

je suis un sans papiers ,victime d’un accident sur la route le 03/09/2011 vers minuit a cause d’un malfaiteur qui m’a tapé avec sa voiture sur la voie au bord d'un village de l'Hérault, j’étais en vélo et il ne s'est même pas arrêté vu ma situation.

j’ai pas pu alerter les forces d’ordre ni les pompiers je suis allé par auto stop aux urgences a l’hopital lapeyronie a montpellier ou je me suis opéré au niveau de doigt (auriculaire) de la main droite qui m'ont raccourci qui me fait toujours mal car j’ai du mal a guerir avec et je peux pas exercer des travaux pour gagner un peu de sous pour le loyer et a manger

je suis vraiment dans la mésire totale ,une souffrance quetidienne, sachant que j’ai pas de famille carrément ici en France, mais le pire est que je viens de recevoir une facture des frais d'hospitalisation environs de plus de 4.000 euros malgré j’ai informé d’avance les services des urgences de ma situation irrégulière. Ces derniers qui n’ont pas signaler mon cas aux services d’assistance sociale pour faire les démarches necessaire dans un délai d’un mois au maximum après mon entré a l’hopital pour que la securité sociale me
prenne en charge

je sais pas quoi faire pour m’en sortir

Merci de m'aider.

Par **citoyenalpha**, le **06/08/2012** à **04:40**

Bonjour

étant en situation irrégulière il va vous être difficile de poursuivre l'auteur.

Concernant les frais hospitaliers suite à l'accident il existe pour les ressortissants étrangers en situation irrégulière l'Aide Médicale d'Etat.

Adressez vous à votre caisse d'assurance maladie afin de pouvoir en bénéficier.

Restant à votre disposition

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés